



# la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

## Retour sur les voeux

La cérémonie des voeux du maire et du conseil municipal s'est tenue le jeudi 18 décembre 2025 à la salle polyvalente Henri Lagauche, en présence de nombreux habitants venus partager ce moment convivial avant les fêtes de fin d'année. Le texte du discours du maire est joint au présent bulletin.

Monsieur le Maire, Jean-Marc Béguin, a adressé ses voeux à la population et est revenu sur les temps forts de 2025, notamment la « Nuit des 10 ans », organisée le 4 juillet à Champillon pour célébrer les dix ans de l'inscription de la Champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO.

À cette occasion, plusieurs acteurs ayant contribué à la réussite de cet événement ont été mis à l'honneur. Des distinctions ont été remises aux membres de la Mission UNESCO Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (Faustine Dubois, Camille Bouché, Caroline Gambart, Amandine Crépin et Séverine Couvreur), ainsi qu'à Peggy Bonnevie (Sparflex), Frédéric Chaboche (comité des fêtes), Xavier de Chamiso et Jean-Jacques Josseaux pour le prêt de terrains, Viviane Lopes (Artopia), Vincent Parinaud (Royal Champagne Hotel & Spa) et Ismaël Taggae, parrain des 10 ans et directeur artistique du spectacle. Bruno Marlois, directeur de Magic Drone, n'a pas pu être présent, retenu par un show à Marseille.

Les forces de l'ordre, services de secours et représentants institutionnels ont également été remerciés, notamment Kirsten Neubarth, Rémie Dubois, Adrien Lebègue, Thomas Montbabut et Emmanuel Auber, sous-préfet d'Épernay.

La cérémonie s'est conclue par les voeux du maire pour une année 2026 placée sous le signe de la santé, de la solidarité et du dynamisme communal, avant un moment de convivialité autour d'un cocktail accompagné du champagne de la vigne communale.



### INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00, puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : [info@champillon.com](mailto:info@champillon.com)

Maire : [jm.beguin@champillon.com](mailto:jm.beguin@champillon.com)

Adjoints :

[.jp.crepin@champillon.com](mailto:.jp.crepin@champillon.com)

[.s.petit@champillon.com](mailto:.s.petit@champillon.com)

[.mm.adam@champillon.com](mailto:.mm.adam@champillon.com)

[.k.neubarth@champillon.com](mailto:.k.neubarth@champillon.com)

Le site de la commune :

[www.champillon.com](http://www.champillon.com)  
reprend toutes ces informations.

## Retour sur le "Noël des enfants"

Le Noël des enfants s'est déroulé le 13 décembre et a rencontré un très beau succès. Petits et grands se sont retrouvés pour partager un moment convivial autour d'un fabuleux spectacle offert par le Comité des Fêtes, présenté tout au long de l'après-midi.

Les enfants, accompagnés de leurs parents et grands-parents, ont pleinement profité de cette animation festive placée sous le signe de la bonne humeur. Un goûter est venu compléter cette belle après-midi, faisant le bonheur de tous.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur enthousiasme, et vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles manifestations toujours aussi festives.

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année à venir.



## Meilleurs vœux pour 2026



La municipalité de Champillon adresse à l'ensemble de la population ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la santé, du bonheur, de la solidarité et de la réussite, tant sur le plan personnel que collectif.

Le maire, le conseil municipal et les employés communaux souhaitent à toutes et à tous une très belle année 2026.

## L'Harmonie des Tonnelliers à Champillon



## Fin de l'Association des Anciens Combattants

Le 13 décembre 2025, en mairie de Champillon, s'est tenue la dernière assemblée générale de l'Association des Anciens Combattants de Champillon. À cette occasion, les membres ont voté la dissolution de l'association.

L'activité et les membres seront désormais rattachés à l'Union Nationale des Combattants Épernay-Magenta-Ay.

Le 16 novembre 2025, notre salle polyvalente a accueilli l'Harmonie des Tonnelliers d'Épernay.

Ce concert d'échange avec l'orchestre invité « Les XIII de Fromentières » a été l'occasion pour les amateurs de musique d'harmonie de profiter d'un programme varié et riche, dans une ambiance conviviale.

## La Saint Vincent

La mairie de Champillon organise la Saint Vincent 2026 le samedi 24 janvier.

Le rendez-vous est fixé à 10h00 en haut de la rue Pasteur. Le défilé avec la fanfare La Champenoise d'Aÿ-Champagne sera suivi d'une célébration à l'église de Champillon à 10h30.

Les festivités se termineront par un vin d'honneur.



### A la recherche d'enfants !

Pour le défilé, la mairie est à la recherche d'enfants pour porter les habits traditionnels.

Merci de contacter la mairie au 03.26.59.54.44 ou bien par mail à [info@champillon.com](mailto:info@champillon.com) .

## Permanence juridique

Une permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles est à votre disposition, les 1ers lundis du mois, de 13h45 à 16h45, au CIAS – 2 place Salvador Allende à Aÿ-Champagne.

Sur rendez-vous au **03 51 15 53 44** ou par mail : [contact51@frcidff-grandest.fr](mailto:contact51@frcidff-grandest.fr) .

## Le marché hebdomadaire

Après une pause le 2 janvier, le marché hebdomadaire de Champillon revient **tous les vendredis sur le parking de la salle des fêtes, à partir de 17h**, pour vous proposer des produits frais et l'occasion de partager un moment convivial en fin de journée.

**À noter : le 14 janvier, nous aurons le plaisir d'accueillir notre nouveau poissonnier !**

Nous vous attendons nombreux pour faire vivre ce rendez-vous hebdomadaire et soutenir nos exposants !

## Récupération des sapins de Noël

Au lendemain des fêtes, nous renouvelons notre opération « Récupération des sapins de Noël » !

Merci d'apporter vos sapins à côté des bennes à verres rue des Rommes, devant le terrain de foot, **avant le 30 janvier 2026**.

Les copeaux récupérés après broyage nous permettent une meilleure protection de nos massifs avant l'été venu.

## Inscription sur les listes électorales

Le premier tour des élections municipales se tiendront le **dimanche 15 mars 2026**.

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales pour ces élections sont fixées : **jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus** si vous vous inscrivez en ligne ; **jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus** si vous vous inscrivez en mairie.

Grâce au téléservice, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne, sur le site Service-Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> .

Les jeunes Champillonnais ayant atteint l'âge de 18 ans cette année sont normalement inscrits d'office, via les informations recueillies lors de leur recensement militaire à l'âge de 16 ans en mairie de Champillon (sauf s'ils résidaient ailleurs à cet âge là).

Vous pouvez vérifier votre inscription en ligne, sur le site Service-Public : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788> .

## Recensement citoyen 16 ANS

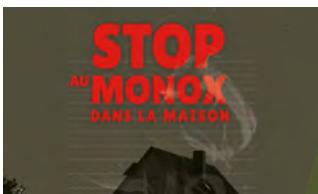
Tous les jeunes (filles et garçons) sont invités **dès leurs 16 ans** à se présenter en mairie, afin d'effectuer leur recensement citoyen.

C'EST LE RECENSEMENT !

Rappel également : la Journée Défense et Citoyenneté s'organise en ligne sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr) après le recensement, en utilisant l'adresse mail communiquée par le jeune lors du recensement.

## Campagne de prévention contre le monoxyde de carbone

En période hivernale, les risques d'intoxication **au monoxyde de carbone (CO)** augmentent en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage.



Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel...) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

### Des gestes simples :

- avant l'hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude.
- aérer au moins 10 minutes par jour son logement, même s'il fait froid.
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne pas les obstruer.
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue...).

## Éclairage public – signalement de lampadaires éteints

La maintenance des lampadaires sur notre territoire est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM), pour le compte de la Communauté de Communes.

Si vous constatez un lampadaire éteint ou défectueux, merci de le signaler à la mairie dès que possible, par mail à [info@champillon.com](mailto:info@champillon.com) ou par téléphone (même message vocal) au **03 26 59 54 44**. Nous transmettrons l'information au SIEM pour intervention par la société SPIE. Merci pour votre vigilance !

## Période de chasse 2025-2026 dans la Marne

La période d'ouverture générale de la chasse à tir (arme à feu et arc) et au vol est fixée pour le département de la Marne du dimanche 21 septembre 2025 au samedi 28 février 2026 inclus.

Retrouvez ci-dessous les dates prévisionnelles de chasse autour de Champillon.

### Pour Champillon/Dizy

- 3, 17 et 31 janvier 2026  
14 et 28 février 2026

## Conservez votre carte de déchetterie !

Chaque 1er janvier, c'est automatique, votre carte d'accès dans les 4 déchetteries du territoire sera créditez des 18 passages annuels (non cumulable avec le solde restant).

A cela s'ajoutent 3 passages exceptionnels accordés par votre mairie, sur demande écrite.

Carte égarée ? Contactez le service déchets au **03.26.56.95.23**.  
Vous n'avez pas encore demandé votre carte ?  
Rendez-vous sur [www.ccgv.com](http://www.ccgv.com)

## Vign'Art 2026 - Appel à candidatures

Le festival Vign'Art, rendez-vous **d'art contemporain et de land art** au cœur du vignoble champenois, aura lieu **du 22 mai au 27 septembre 2026**. Il invite les artistes à proposer des œuvres éphémères en interaction avec la nature et le patrimoine local. Des œuvres seront exposées dans plusieurs communes, dont Saint-Imoges et Germaine au sein de notre Communauté de Communes.

**Candidatures ouvertes jusqu'au 31 décembre 2025.** Pour déposer un projet ou connaître les sites disponibles, rendez-vous sur le site officiel : [vignart.fr](http://vignart.fr) rubrique "Candidat" (page de dépôt des candidatures).

## Dépôts de restes de gibier

Nous avons constaté la présence de restes d'animaux sauvages abandonnés sur la commune, notamment au parking Josseaux et aux Rosières.

Si de petites quantités peuvent être tolérées en milieu isolé, **tout dépôt visible le long des chemins ou près des lieux fréquentés n'est pas acceptable** et peut poser des problèmes sanitaires ou environnementaux.

En cas de découverte de nouveaux dépôts, merci de le signaler immédiatement à la mairie pour qu'une enquête puisse être menée.

Ce rappel s'adresse à tous les usagers de nos espaces naturels : merci de respecter l'environnement et les autres habitants.

## L'agenda

- Samedi 24 janvier 2026 : célébration de la Saint Vincent.
- 13, 14 et 15 mars 2026 : Marché aux Vins, salle Henri Lagauche.